

Communiqué de presse 24/07/2020

Covid-19. L'ADMR remercie toutes les fondations et les entreprises qui lui ont apporté leur soutien durant la crise sanitaire et permis ainsi de continuer à assurer ses missions essentielles auprès des personnes les plus fragiles



















Le 8 avril dernier, l'ADMR lançait pour la première fois de son histoire un appel à la générosité des fondations d'entreprises afin de pouvoir fournir chaque jour avec les dotations d'Etat les 300 000 masques et autres équipements de protection individuelle alors nécessaires pour assurer la continuité de ses services essentiels auprès des personnes fragiles...

Un appel auquel les fondations et les entreprises sollicitées ont répondu par une mobilisation formidable

Ce premier appel à la générosité a été entendu ; les donateurs se sont montrés particulièrement généreux. Les fonds récoltés ont ainsi permis aux 2 700 associations ADMR présentes partout en France de se procurer des équipements de protection individuelle (EPI) dont elles avaient urgemment besoin pour passer la période particulièrement critique du mois d'avril. Elles ont ainsi pu continuer à remplir leurs missions essentielles auprès des familles et des personnes (âgées ou vivant avec un handicap) les plus fragiles et auprès des personnes isolées, ainsi que soulager les aidants.

L'ADMR remercie tout particulièrement l'Agence Verte, BNP Paribas, la Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement, la Fondation de France, la Fondation Identicar, la Fondation Total, la Fondation JM.Bruneau, Malakoff Humanis et Mapa Spontex.

Un soutien essentiel dans la lutte contre le Covid-19

Sans ce soutien, nombre d'interventions pourtant essentielles n'auraient pas pu être assurées, ce qui se serait révélé dramatique pour de nombreuses personnes accompagnées. En sécurisant ses salariés, l'ADMR a ainsi pu continuer à jouer pleinement son rôle en première ligne durant la crise sanitaire. On peut aussi affirmer qu'en permettant le maintien à domicile en toute sécurité de milliers de personnes dépendantes, ces dons ont également contribué indirectement à préserver notre système hospitalier de la saturation

Des partenariats appelés à se prolonger

Cet appel aux fondations et aux entreprises a été pour l'ADMR une grande première et a permis de grandes choses. L'ADMR espère que les relations nouées durant cette crise sanitaire pourront se prolonger; les fondations partenaires ayant montré leur sensibilité aux enjeux sociaux et sociétaux d'un secteur dont dépendent quotidiennement des centaines de milliers de personnes.











L'ADMR en quelques mots...

Créée en 1945, l'ADMR est le 1^{er} réseau français de services à la personne et un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire. L'ADMR fédère 2 700 associations locales implantées partout en France. Ses 94 000 collaborateurs dispensent chaque année plus de 100 millions d'heures d'intervention auprès de plus de 720 000 clients (familles, personnes âgées, personnes handicapées, tout public...). L'ADMR propose une large palette de services organisés en 4 pôles : Enfance et Parentalité / Services et soins aux Séniors / Accompagnement du handicap / Entretien de la maison. Depuis 2012, L'ADMR est présidée par Marie-Josée Daguin qui a été réélue en décembre 2018 pour un nouveau mandat de 4 ans. Thierry d'Aboville en est le Secrétaire général depuis 2005.

www.admr.org







